



Vote par **ANTICIPATION**

DE 9 H 30 À 20 H



Pour exercer votre droit de vote **LE JOUR DE L'ÉLECTION**

DE 9 H 30 À 20 H



1 Accueil

2 Vous vous identifiez et présentez une pièce d'identité

Marie Leclerc

CANADA PASSPORT

LECLERC MARIE

3 On vous remet un bulletin de vote

4 Dans l'isoloir

Vous marquez votre bulletin de vote

Marie BONNEFANT
Jean-Charles BUREAU
PRIVÉE

5 Vous détachez le talon du bulletin

6 Vous déposez le bulletin dans l'urne

INFORMATION



1 888 ÉLECTION
1 888 353-2846

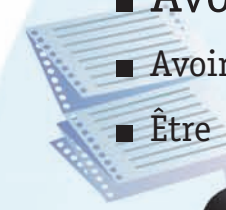


www.electionsquebec.qc.ca

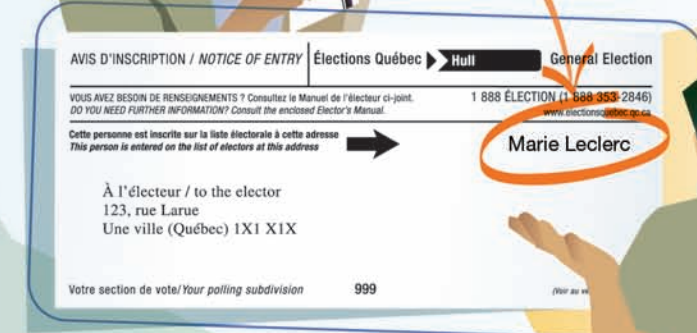


2 POUR VOTER VOUS DEVEZ :

- Être domicilié au Québec depuis 6 mois
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Être inscrit sur la liste électorale



3 Vérifier votre inscription



4 Faire corriger votre inscription s'il y a lieu

